



AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 049...../AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 20 02 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DU REPERTOIRE DES ONG ET AUTRES ORGANISATIONS DE DEVELOPPEMENT EN VUE DE LEUR MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT PAR LE MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet

Dans le cadre de l'accompagnement des ONGs et organisations œuvrant dans le développement local, la DIADR a exécuté une première mission qui a permis d'identifier un certain nombre d'ONG. Toutefois, le paysage de ces organisations est sujet à de diverses mutations dans la mesure où certaines disparaissent et d'autres apparaissent, et certaines changent de secteur d'activité. D'où la nécessité de l'actualisation du répertoire de ces ONG, coopératives, et GICs. Cette actualisation permettra de disposer des éléments permettant d'améliorer l'accompagnement que le MINEPAT apporte actuellement à ces organisations de développement sur les plans financier, technique et matériel et sur des bases qui ne sont pas toujours objectives. De plus, l'actualisation permettra de faciliter le traitement des dossiers de demandes d'appuis qui selon l'arrêté N°0005/A/MINEPAT/CAB du 15 février 2016 accordant délégation de compétences aux responsables des services déconcentrés du MINEPAT, doivent être examinées d'abord au niveau des services déconcentrés du MINEPAT. A cet effet, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'actualisation du répertoire des ONGs et autres organisations de développement en vue d'un meilleur accompagnement par son Département Ministériel.

2. Consistance des prestations

L'objectif de l'activité est d'actualiser le répertoire des ONG et autres organisations (coopératives, GICs et associations) dans l'optique de proposer des axes potentiels d'appui à ces organisations/structures afin d'assurer à travers elles, un développement régional et local efficace, efficient et durable.

De manière spécifique, il s'agit de :

- recenser les ONG et autres organisations (coopératives, GICs et associations) de développement ;
- rassembler le maximum d'informations sur les ONG et autres organisations (coopératives, GICs et associations) légalisées ou en activité dans les régions ;
- analyser les informations obtenues pour proposer une rationalisation des axes potentiels d'accompagnement des ONG et autres organisations de développement..

3. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 FCFA (trente millions francs CFA) pour deux (02) mois.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes et cabinets retenus dans le cadre de l'Avis Général à Manifestation d'Intérêt N°02/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2019 DU 06 mai 2019. Pour l'élaboration des documents administratifs et de politique publics divers. Il s'agit de :

N°	Entreprises	Adresse
01	ETS NOUVELLE VISION DU PARTENARIAT	BP : 35012 Yaoundé ; Tel : 657 66 39 29
02	C.P.C CONSULTING	BP : 2154 Yaoundé ; Tel: 675 97 03 35
03	ETS. LE CORRIDOR	BP : Yaoundé ; Tél : 655 03 11 27
04	ETS. MT EXPRESS	BP : 13390 Yaoundé, Tel : 675 48 72 14
05	EFAB	Tel : 675 85 96 37

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du MINEPAT Exercice 2019 ; IMPUTATION : 94 110000 2025

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de quinze mille (15 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le16 OCT 2019..... à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 049 /AONR/MINEPAT/CIPM/2019 DU 29 AOÛT 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DU REPERTOIRE DES ONG ET AUTRES ORGANISATIONS DE DEVELOPPEMENT EN VUE DE LEUR MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT PAR LE MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de

soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : 400 000 (quatre cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 16 SEPT 2019 à partir de 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

12. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est de deux (02) mois.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une Pièce administrative ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Fausses déclarations, falsification des pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- Omission dans le bordereau ou dans le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

13.2 Critères essentiels

- | | |
|--|-----------|
| ▪ Présentation de l'offre | 05 points |
| ▪ Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) | 10 points |
| ▪ Compréhension de la mission | 30 points |
| ▪ Moyens humains | 45 points |
| ▪ Moyens logistiques | 10 points |

14. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité coût.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $S_f = 100 \times F_m / F_p$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,7 et F = 0,3.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la mieux disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tél : 222 22 41 28.

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Yaoundé le,

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Copie :

- Président CMSPM
- Service des Marchés publics (pour archivage)
- MINMAP
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication)
- Affichage (pour information)



Alamine Ousmane Mey